

Image not found or type unknown



Couple marié mais vivant dans des pays différents

Par **natcau**, le **27/02/2014** à **10:33**

Bonjour nous sommes une famille belge venue s'installer en France en 2004. Aujourd'hui vu la conjoncture j'ai décidé de reprendre mon travail en Belgique, je serai domicilié chez mon papa, par contre mon mari et mes enfants restent en France les enfants pour leurs études et mon mari car il a une société qui ne tourne pas très bien mais qu'il ne peut pas quitter du jour au lendemain. Comment faire pour les déclarations fiscales nous allons en recevoir 2 une en Belgique et une ici en France. Peut on le faire car il n'est pas question de divorcer ou de se séparer, mon mari viendra tout les 15 jours en Belgique et les enfants eux viendront aux vacances scolaires. Merci de me conseiller.